



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-sixième session

Rome, 28 - 29 avril 1999

**PRINCIPES FONDAMENTAUX ET STRATÉGIE DU FIDA EN MATIÈRE DE
FINANCEMENT SOUS FORME DE DONS**

1. À sa session d'avril 1998, le Conseil d'administration a examiné un document intitulé "Principes fondamentaux et stratégie du FIDA en matière de financement sous forme de dons". Les membres du Conseil d'administration ont donné des orientations et des avis sur la portée générale de ce document et ont notamment suggéré que la réflexion et les débats se poursuivent sur divers domaines clés et certains mécanismes de don. En conséquence, il a été proposé qu'un séminaire spécial soit organisé pour étudier les questions soulevées au Conseil d'administration. Ce séminaire a eu lieu le 11 septembre 1998; en outre le secrétariat a bénéficié des vues et des idées des membres. En décembre 1998, il a été confirmé qu'à la suite de ce séminaire, un document révisé relatif au financement sous forme de dons serait établi pour la session d'avril 1999 du Conseil d'administration.
2. Toutefois, divers processus susceptibles de fournir des apports supplémentaires importants pour l'élaboration de ce document se sont poursuivis simultanément, à savoir:
 - a) Une vérification de l'ensemble du Programme de coopération élargie (PCE) a été effectuée par le Bureau de la vérification interne des comptes au début de 1999 et le rapport final devrait être prêt en avril. Certaines recommandations concernant l'organisation et la gestion du PCE pourraient certainement présenter de l'intérêt dans le contexte des principes fondamentaux et de la stratégie du FIDA en matière de financement sous forme de dons.
 - b) Le Bureau de la vérification interne a décidé d'entreprendre un examen général du programme de dons du FIDA en prenant en compte les relations entre les départements. Un rapport final devrait être présenté à la direction du FIDA vers la fin de juin 1999.
 - c) Diverses idées novatrices ont été proposées pour faire jouer la concurrence dans la sélection d'organismes efficaces et compétents chargés de gérer des travaux/programmes



de recherche particuliers. Ces idées ont incité le secrétariat à étudier les options de plus près.

- d) On a constaté qu'il serait nécessaire d'examiner les mécanismes et l'adéquation des ressources affectées à l'élaboration des projets et programmes en ce qui concerne leurs montants et leur portée, vu l'importance croissante attribuée aux processus participatifs dans la stratégie institutionnelle du Fonds.
- e) Il est de plus en plus fréquent que plusieurs départements interviennent dans les processus et les activités de gestion des savoirs, notamment en rapport avec les programmes financés par des dons.
- f) L'étude du système du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et de la recherche agricole dans le cadre de ce système a été terminée vers la fin de 1998 et a permis de dégager divers problèmes et recommandations que le Fonds devra examiner plus longuement. Il convient également de noter que le GCRAI a, en collaboration avec ses partenaires, entrepris une évaluation plus précise des programmes de recherche exécutés par son système, notamment ceux qui sont financés par le FIDA, en effectuant une série de 15 études de cas pour apprécier l'impact sur les ruraux pauvres.
- g) À la suite des observations formulées par certains membres du Conseil d'administration, le FIDA a déjà pris des mesures concrètes pour organiser systématiquement l'évaluation des programmes de recherche financés par le Fonds, en particulier dans le contexte de leur impact sur la pauvreté rurale. Les travaux ont commencé par la mise au point d'un cadre et d'une méthodologie appropriés pour évaluer l'impact de programmes de recherche particuliers sur les ruraux pauvres et par un bilan critique des données disponibles et des cadres applicables à l'étude.

3. Il a donc été jugé préférable de présenter le document révisé sur les principes fondamentaux et la stratégie du FIDA en matière de financement sous forme de dons en décembre 1999, afin de tirer profit de ces initiatives et ces considérations, notamment des recommandations du groupe de travail interdépartements sur le financement sous forme de dons.